



Résultats du Recensement Agricole 2010

Les naisseurs-engraisseurs concentrent 80 % du cheptel porcin

Entre 2000 et 2010, le cheptel porcin breton s'est réduit de près de 4 % et une exploitation porcine sur quatre a disparu.

Dans le même temps, les structures se sont agrandies et spécialisées.

Le nombre de sociétés s'est fortement développé, au profit notamment des EARL.

En 2010, les naisseurs-engraisseurs représentent plus d'une exploitation porcine sur deux.

Ils détiennent 80 % des effectifs porcins.

Près de la moitié des exploitations porcines ont un chef ou coexploitant âgé d'au moins 50 ans.

Les GAEC apparaissent mieux préparés à la succession.

En 2010, le cheptel porcin breton s'établit à 7,8 millions de têtes, dont 4,8 millions de porcs destinés à l'engraissement et 607 000 truies. En 10 ans, l'effectif porcin s'est réduit de 3,8 % sur la région. L'évolution du cheptel diffère selon les catégories. L'effectif de porcs à l'engrais a augmenté mais le nombre de truies a fortement reculé en raison notamment de l'amélioration de la prolificité. Les directives européennes de mises aux normes pour le bien-être animal, dont l'élevage des truies gestantes en groupe, exigé à partir du 1er janvier 2013, ont aussi entraîné une diminution du nombre de têtes. Enfin, le vieillissement du parc des bâtiments d'élevage au cours de la période a joué également sur les effectifs.

En 2010, la Bretagne compte 5 600 exploitations porcines de plus de 20 truies ou de plus de 100 porcs à l'engrais. En 10 ans, la région a perdu près d'un élevage de porcs sur quatre. Dans le même temps, les exploitations se sont agrandies : l'effectif moyen par exploitation ayant des porcs est passé de 1 130 porcs en 2000 à 1 420 en 2010, soit une augmentation d'un quart.

Au recensement de 2010, plus de la moitié des éleveurs de porcs de la région sont « naisseurs-engraisseurs », 46 % sont « engraisseurs », et seule-

ment 2 % sont des « naisseurs purs ». Au cours de la décennie, la part des naisseurs-engraisseurs a légèrement diminué, de même que celle des naisseurs, déjà très faible en 2000. Seule, la proportion des engraisseurs a gagné 4,5 points, mais l'association naissance-engraissement reste toujours prédominante dans la région.

La production brute standard (PBS) des exploitations porcines, qui mesure non pas le chiffre d'affaires mais le potentiel de production à partir des surfaces et des cheptels, a progressé d'un quart sur la décennie. La quasi-totalité des élevages porcins bretons sont de « grandes exploitations » en terme de dimension économique, leur PBS dépassant 100 000 €. Par ailleurs, la dimension économique moyenne des exploitations porcines est plus du double de celle de l'ensemble des exploitations bretonnes. Les élevages de porcs bretons mobilisent, en 2010, l'équivalent de 12 640 unités de travail annuel (UTA). Ramenés au cheptel, cela fait 1,6 UTA pour 1 000 porcs, contre 2, il y a dix ans. En revanche, l'effectif moyen d'UTA par exploitation porcine n'a pas varié depuis 2000 : il est de 2,2 équivalents temps plein. Comparés à l'ensemble des exploitations bretonnes, dont la moyenne est de 1,7 UTA par exploita-

tion, les élevages de porcs utilisent davantage de main-d'oeuvre. Le travail est assuré principalement par les chefs et coexploitants (2/3 des UTA) mais le salariat permanent y est également très présent (1/4 des UTA). Avec le maraîchage et l'aviiculture, l'élevage porcin fait partie des secteurs de production ayant le plus recours à ce type de main-d'oeuvre. La part des salariés permanents a même progressé dans le secteur de près de 7 points en 10 ans.

Des naisseurs-engraisseurs très spécialisés

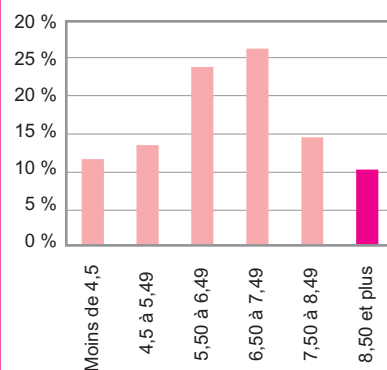
Comme en 2000, la catégorie des naisseurs-engraisseurs reste en 2010 la plus présente en Bretagne (52 % de l'ensemble des élevages de porcs). Plus d'un tiers est localisé dans les Côtes-d'Armor et un peu moins d'un tiers dans le Finistère. Ces deux départements sont les plus spécialisés en naisseur-engraissement, alors que l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan sont plus tournés vers l'engraissement seul. Les naisseurs-engraisseurs regroupent 70 % des places destinées aux porcs à l'engrais et 80 % de l'effectif total porcin de la région. La taille des troupeaux y est importante. En moyenne, une exploitation en naisseur-engraissement détient un effectif de 2 110 porcs, dont 190 truies et 1 170 porcs à l'engrais. Ces effectifs ont fortement progressé depuis 2000 : de près de la moitié pour les porcs à l'engrais et de 13 % pour les truies. Comparés aux naisseurs purs, qui ont en moyenne 300 truies, les naisseurs-engraisseurs élèvent moins de truies. En revanche, leur capacité moyenne en porcs à l'engrais représente le double de celle observée chez les engraisseurs seuls. Cette capacité s'est même accrue d'un tiers depuis le dernier recensement.

Avec un nombre moyen de places de porcs à l'engrais (par truie présente) égal à 6,6, la filière naisseur-engraisseur bretonne présente un déficit de places à l'engraissement. Seul un élevage sur dix est en adéquation et dispose de plus de 8,5 places de porcs charcutiers par truie. Cependant, les élevages naisseur-

engraissement sont plus cohérents dans le Finistère. Le reste des élevages (9 sur 10) ont ainsi des capacités insuffisantes en nombre de places par rapport au cheptel de truies. Ces naisseurs-engraisseurs partiels sont contraints de vendre des porcelets ou de mettre des porcs à l'engrais en pension chez des engraisseurs. La mise en pension leur permet par ailleurs de produire davantage de porcs dans un contexte de limitation de la production d'azote. Le quart des naisseurs-engraisseurs, les plus grands, dispose de plus de 1 400 places destinées aux porcs à l'engrais et concentre près de la moitié des capacités d'engraissement de la catégorie. A l'opposé, le quart des plus petits, dispose de moins de 700 places chacun, pour 11 % des capacités totales de la catégorie. Au cours de la période 2000-2010, la concentration des capacités d'élevage en porcs à l'engrais des naisseurs-engraisseurs n'a pas évolué, malgré la baisse du nombre d'exploitations. L'augmentation de l'effectif moyen de porcs par exploitation a profité à l'ensemble des naisseurs-engraisseurs. Selon l'orientation technico-économique des exploitations, la catégorie naisseurs-engraisseurs est plus spécialisée que les autres types d'élevage. Pour 80 % d'en-

Ratio optimal de cohérence d'élevage : 8,5 places de porcs par truie

Nombre de places de porcs à l'engrais par truie présente chez les naisseurs engraisseurs en Bretagne

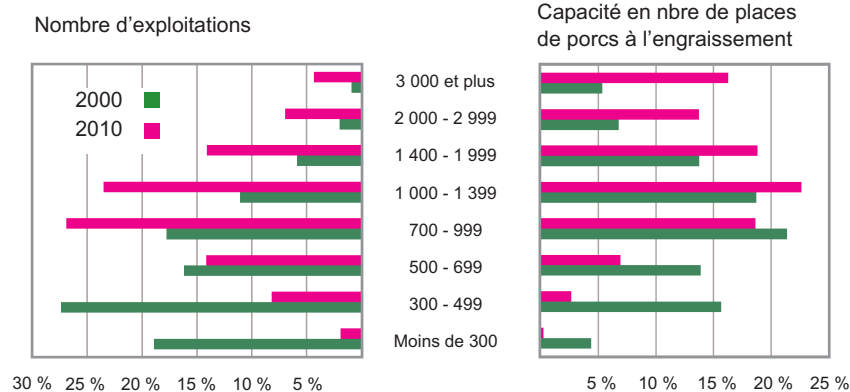


Source : Agreste - DRAAF Bretagne
Recensement agricole 2010

tre eux, la production porcine est l'activité dominante, contre 34 % pour les engraisseurs et 56 % pour les naisseurs purs. En 2010, plus de 9 exploitations de naisseur-engraissement sur 10 disposent d'une surface agricole utile (SAU). Elles ont en moyenne 72 ha de SAU, avec un assolement en maïs, blé et prairies. Cette surface, en augmentation sur les dix der-

Elevages de plus de 3 000 places de porcs à l'engrais chez les naisseurs engraisseurs en 2010 : 4 % d'exploitations porcines et 16 % des capacités

Champ : exploitations bretonnes de naisseur-engraissement de plus de 20 truies ou 100 porcs à l'engrais, ou 100 places de porcs à l'engrais



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

nières années, accueille ainsi le liser de l'élevage, dans le respect des règles environnementales liées à l'épandage.

De plus en plus d'aliments fabriqués à la ferme

Depuis plusieurs années, face à l'augmentation du coût de l'aliment, les grands élevages de porcs ont développé la fabrication d'aliments à la ferme (faf). Les éleveurs choisissent soit la faf simple, qui fait appel à du maïs humide, des céréales et un complément alimentaire acheté dans le commerce, soit la faf complète qui tend vers la fabrication de l'ensemble des aliments. La fabrication à la ferme concernerait environ 1 500 exploitations en Bretagne, dont 800 fabriquant l'intégralité des aliments pour leurs élevages. En 2010, un tiers des besoins alimentaires du cheptel porcin breton serait couvert par la faf. Ce système représente un investissement initial important (silos, ordinateur), pris en charge partiellement, depuis 2010, par des subventions mises en place par les collectivités. Le système faf permet aux éleveurs d'obtenir des coûts de revient plus faibles, en réduisant notamment les achats d'aliments. Avec l'équivalent de 2,6 UTA par exploi-

tation, les naisseurs-engraisseurs utilisent plus de main-d'oeuvre que la moyenne des éleveurs porcins. Le travail est assuré pour plus de la moitié par des chefs et coexploitants et pour plus d'un tiers par des salariés.

Des ateliers d'engraissement plutôt en activité secondaire

Entre 2000 et 2010, la part des engraisseurs seuls en Bretagne est passée de 41 % à 46 %. L'activité d'engraissement est développée dans les quatre départements bretons, avec un peu plus d'élevages dans les Côtes-d'Armor. En 2010, les engraisseurs élèvent 30 % des porcs à l'engrais de la région. Ils disposent, d'une capacité moyenne de 600 places, en forte augmentation depuis 2000 (plus d'un ¼). Un engraisseur sur quatre a au moins 760 places : cette catégorie concentre la moitié des capacités des engraisseurs en porcs à l'engrais. Le quart des plus petits a moins de 325 places, pour 10 % des capacités. Les engraisseurs sont de moins en moins souvent propriétaires des animaux qu'ils élèvent. En 2005, les trois-quarts de cette catégorie d'exploitations prenaient des porcs à l'engrais en pension, proportion

La place de la production porcine bretonne en Europe

En 2010, la France détient environ 10 % du cheptel porcin européen (UE à 27). L'Allemagne reste le premier producteur d'Europe, avec 18 % du cheptel, suivie de l'Espagne et de la Pologne. La France arrive en 4^{ème} position.

La Bretagne occupe le premier rang des régions françaises en production porcine :

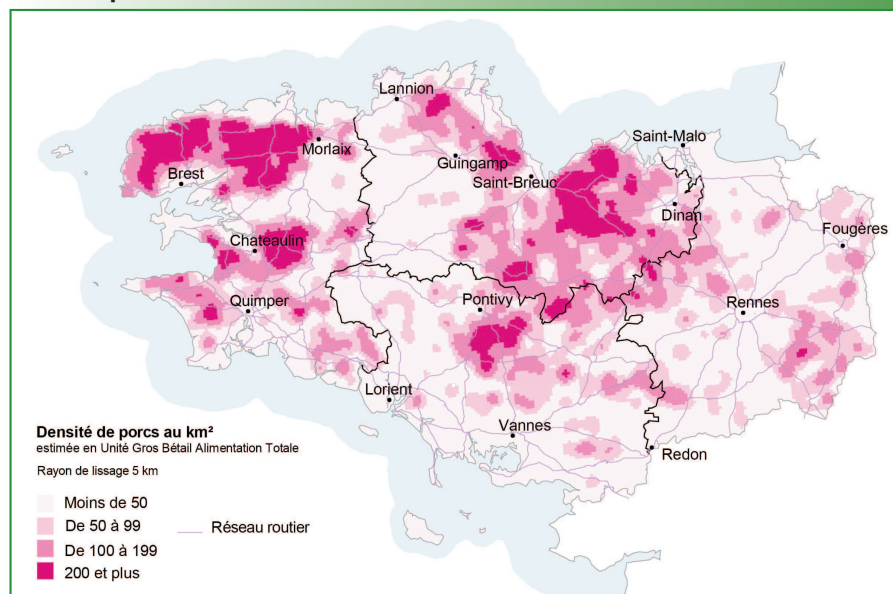
- **5 980 élevages** recensés en 2010, soit près du quart des exploitations porcines de la métropole ;

- **7,8 millions de têtes** (56 % du total national en porcs).

Le département des Côtes-d'Armor compte le plus d'exploitations porcines ; le Finistère rassemble le plus grand nombre de porcs.

en hausse dans le temps. Les éleveurs s'affranchissent ainsi, notamment, des risques économiques liés aux fluctuations des prix du porc et des aliments. Dirigeant de petits ateliers d'élevage, ils travaillent essentiellement pour le compte de grands élevages de naisseurs-engraisseurs. L'engraissement seul de porcs est souvent une activité secondaire. Elle s'est beaucoup développée en complément de l'élevage laitier, suite à la mise en place des quotas laitiers en 1984 limitant l'augmentation de la production laitière. En 2010, 7 % des exploitations élevant des porcs pour l'engraissement sont des exploitations spécialisées en bovins lait. Un tiers des engraisseurs seuls est classé en OTEX de polyculture-polyélevage plutôt à orientation laitière. Un tiers seulement des engraisseurs est spécialisé en porcs et un éleveur sur cinq produit divers granivores (élevages porcin, avicole ou cunicole). Avec une moyenne de 1,7 UTA par exploitation, les engraisseurs utilisent moins de main-d'oeuvre que les naisseurs-engraisseurs. Le travail est assuré pour plus des trois-quarts par des chefs et coexploitants et pour seulement 10 % par des salariés.

Les effectifs de porcs en 2010 : plus concentrés dans les Côtes-d'Armor et le Finistère



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

Un travail salarié très développé dans les ateliers de naisseurs purs

En dix ans, le nombre de naisseurs purs a chuté, passant de 320 à 130 en Bretagne. En 2010, ces éleveurs possèdent, en moyenne, 300 truies. Un quart élève au moins 430 truies et concentre 60 % de l'effectif de truies de la catégorie. Le quart des élevages les plus petits a moins de 100 truies et rassemble seulement 5 % du cheptel truies.

Plus de la moitié des naisseurs purs est spécialisée en porcs. Un quart est classé en polyculture-polyélevage et 13 % combinent divers granivores (élevages porcins, avicole ou cunicole).

Comme les naisseurs-engraisseurs, les naisseurs purs utilisent l'équivalent de 2,6 UTA par exploitation. Mais ces éleveurs se caractérisent par une proportion de salariés très importante : près de la moitié des UTA.

Le nombre d'exploitations individuelles a diminué au profit des EARL

En 2010, près de trois exploitations por-

cines bretonnes sur quatre ont adopté une forme sociétaire. Depuis 2000, la proportion d'exploitations individuelles est passée de 46 % à 27 %. A l'inverse, la part des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) est passée de 28 % à 42 %. C'est devenu le statut le plus fréquent. Les groupements agricoles d'exploitations en commun (GAEC) concernent 18 % des ateliers de porcs. Seulement un GAEC sur quatre est spécialisé en porc ; les autres ont souvent d'autres activités (aviculture ou bovins lait). Un élevage porcins sur dix a adopté le statut de société civile d'exploitation agricole (SCEA) ; statut caractéristique des élevages porcins spécialisés et de grande taille.

Une succession mieux assurée lorsque l'exploitation est en GAEC

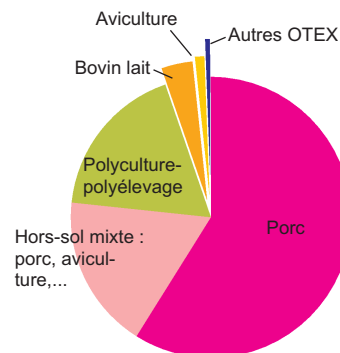
L'âge moyen de l'ensemble des chefs et coexploitants des exploitations porcines est de 46 ans et demi, pour les trois types d'élevage (48 ans pour l'ensemble des exploitations bretonnes). Il a augmenté de près de quatre ans en 10 ans. Les chefs et coexploitants de 55 ans ou plus sont presque aussi nombreux que les moins de 40 ans (respectivement 19 % et 21 %).

Le potentiel de renouvellement des élevages porcins calculé par l'indice de vieillissement est égal à 0,9 : 90 exploitants de 55 ans et plus sont présents pour 100 jeunes de moins de 40 ans. Le renouvellement des exploitations s'annonce meilleur dans les GAEC que pour les autres formes juridiques. L'indice de vieillissement y est de seulement 0,6. Ce statut, qui présente le régime fiscal le plus avantageux, apparaît être la forme sociétaire la mieux adaptée pour les jeunes.

Un peu plus d'un chef d'exploitation ou coexploitant sur cinq a moins de 40 ans. Ces derniers travaillent plus fréquemment en GAEC (41 % contre 18 % tous âges confondus), en particulier au sein des ateliers d'engraissement. Dans la population des moins de 40 ans, on compte seule-

Une exploitation sur deux est classée comme exploitation porcine spécialisée

Répartition des exploitations porcines selon l'orientation technico économique (OTEX) en 2010



Champ : exploitations bretonnes de plus de 20 truies ou 100 porcs à l'engrais, ou 100 places de porcs à l'engrais

Source : Agreste - DRAAF Bretagne
Recensement agricole 2010

ment une femme sur cinq, contre une sur quatre pour les exploitants tous âges confondus.

Près de la moitié des élevages porcins ont un chef ou coexploitant âgé d'au moins 50 ans. Dans ces élevages, plus de la moitié des répondants à la question sur l'avenir de l'exploitation ne savent pas qui va leur succéder et près de 9 % pensent que l'exploitation va disparaître. Le risque de disparition annoncé est plus élevé chez les engraisseurs (10 %) que chez les naisseurs-engraisseurs (7,5 %). La question de la succession s'avère moins problématique lorsque la forme juridique est un GAEC. Dans 56 % des cas, le successeur est connu, généralement un coexploitant ou un membre de la famille, et dans seulement 2 % des cas, l'exploitation risque de disparaître. La part des exploitations qui connaissent le successeur est de 36 % toutes formes juridiques confondues et de 33 % pour les EARL. ■

Indicateurs de revenu pour 2010

Selon les résultats du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), le revenu moyen par actif non salarié des exploitations spécialisées en porcs s'établit à 40 100 € en Bretagne, en 2010. Il dépasse de 22 % le revenu moyen breton. Le revenu des porcins s'est accru de 2,7 % en moyenne annuelle depuis 2000. L'évolution est moins forte que celle correspondant à l'ensemble des exploitations bretonnes (+ 5,5 %). Le revenu des producteurs de porcs, très lié à l'évolution du coût de l'aliment, est particulièrement fluctuant. Il a ainsi chuté en 2007, avec l'envoie du cours des matières premières.

Plus des deux-tiers des naisseurs engraisseurs sont localisés dans les Côtes-d'Armor ou le Finistère

En 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Ensemble des exploitations <i>Evolution depuis 2000</i>	9 472 - 29 %	7 789 - 31 %	9 630 - 35 %	7 556 - 36 %	34 447 - 33 %
Dont exploitations porcines * <i>Evolution depuis 2000</i>	1 971 - 20 %	1 502 - 25 %	1 174 - 25 %	1 052 - 24 %	5 699 - 23 %
- Naisseurs (Nombre d'exploitations)	32	22	47	31	132
- Naisseurs-engrailleurs (Nombre d'exploitations)	1 094	929	486	446	2 955
- Engrailleurs (Nombre d'exploitations)	845	551	641	575	2 612
* de plus de 20 truies ou 100 porcs à l'engrais					
Effectif de truies (Nombre de têtes) <i>Evolution depuis 2000</i>	219 173 - 16 %	208 918 - 15 %	85 836 - 20 %	93 359 - 19 %	607 286 - 17 %
Capacités de porcs à l'engrais (Nombre de places) <i>Evolution depuis 2000</i>	1 721 595 <i>stable</i>	1 725 116 7 %	817 716 - 4 %	882 842 2 %	5 147 269 2 %
Production de porcs charcutiers (Tonne équival. carcasse) <i>Evolution depuis 2000</i>	431 430 6 %	426 350 11 %	198 130 7 %	217 740 17 %	1 273 650 9 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010 et Statistique agricole annuelle - SAA - 2000 et 2010

5 700 élevages ont plus de 20 truies ou de plus de 100 porcs à l'engrais, en Bretagne. L'activité de naissance-engraissement est la plus développée et la plus spécialisée

En 2010	Naisseurs purs	Naisseurs-engrailleurs	Engrailleurs	Total
Nombre d'exploitations de + 20 truies ou 100 porcs <i>Evolution depuis 2000</i>	132 - 60 %	2 955 - 27 %	2 612 - 15 %	5 699 - 23 %
Nombre moyen de truies par exploitation (N et NE)	297	192	-	197
Capacité moyenne en porcs à l'engrais par exploitation (NE et E)	-	1 206	620	941
Part des exploitations classées en OTEX 5100 « Exploitation porcine spécialisée »	56 %	81 %	34 %	59 %
Part des exploitations avec SAU	73 %	92 %	92 %	91 %
SAU moyenne de ces exploitations (en ha)	62,4	72,1	68,0	70,1
Statuts				
Exploitation individuelle	25,0 %	20,3 %	34,6 %	26,9 %
GAEC	10,6 %	18,4 %	17,4 %	17,8 %
EARL	29,5 %	45,7 %	39,1 %	42,3 %
SCEA	28,0 %	11,9 %	6,6 %	9,8 %
Autre statut	6,8 %	3,7 %	2,3 %	3,1 %
Nombre moyen d'UTA par exploitation	2,6	2,6	1,7	2,2
Age moyen des chefs et coexploitants	46,5	46,6	46,3	46,5
Part des femmes parmi les chefs et coexploitants	25 %	25 %	27 %	26 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Méthodologie et définitions

Les résultats de cet article sont issus des recensements agricoles 2000 et 2010.

Le champ de l'étude porte sur les exploitations ayant une activité porcine significative, c'est-à-dire les exploitations ayant au moins 20 truies ou au moins 100 porcs à l'engrais en effectifs ou en capacités.

Les systèmes d'élevage ont été définis en fonction des catégories de porcins :

- les ateliers **naisseurs purs** détiennent au moins 20 truies, moins de 100 porcs à l'engrais et moins de 100 places destinées aux porcs à l'engrais ;
- les ateliers **engraisseurs** détiennent moins de 20 truies et au moins 100 porcs à l'engrais ou 100 places destinées aux porcs à l'engrais ;
- les ateliers **naisseurs-engraisseurs** détiennent au moins 20 truies et au moins 100 porcs à l'engrais ou 100 places destinées aux porcs à l'engrais.

Exploitation agricole : l'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole, une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif ;
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...);
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

PBS: production brute standard. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique.

Ainsi, la PBS des petites exploitations est inférieure à 25 000 €, celle des moyennes exploitations est comprise entre 25 000 € et 100 000 € et celle des grandes exploitations est supérieure à 100 000 €.

OTEX : orientation technico-économique. L'orientation est déterminée à partir de la contribution des différentes surfaces et catégories d'animaux à la PBS de l'exploitation. **Une exploitation est dite spécialisée porcine si sa PBS résulte, pour au moins les deux-tiers, de l'activité porcine.**

SAU : superficie agricole utilisée. La SAU comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

UTA : unité de travail annuel. Il s'agit de la mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA).

